

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 Février 2019

SESSION ORDINAIRE

L'An deux mille dix-neuf, le six du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 30 janvier 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etaient absents : Monsieur Dominique POITOU (excusé avec pouvoir à Madame Catherine CHAUNU) ; Monsieur Stéphane MALIGNE (excusé) et Madame Nicole JOUBERT (excusée avec pouvoir à Monsieur Michaël PILLING).

Secrétaire de séance : Madame Brigitte LEBRIEZ

Le Conseil Municipal a validé le compte-rendu de la séance du 29 novembre 2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour :

- FDEE 19 : Adhésion de 13 Communes et modification des statuts
- Contrat Emploi Remplacement de Mme Joëlle BENOIT

Le Conseil Municipal accepte ces ajouts à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 – TRAVAUX MAISON DES SŒURS : Présentation du projet

Monsieur Jean Roux, maître d'œuvre, a présenté aux élus les différentes propositions envisageables pour réhabiliter la Maison des Sœurs en logements locatifs. Cet avant-projet sommaire a permis aux élus de poser des questions d'ordre technique, économique et financier.

Les diverses propositions quant au nombre de logements à prévoir seront à débattre prochainement entre les élus ; des réunions sont prévues courant février pour concrétiser le projet.

La subvention DSIL (aide de l'Etat) pour ce projet va être redemandée.

☆☆☆

2 – PLU : VALIDATION du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) :

Elaboré à partir des grands enjeux mis en évidence dans le diagnostic du rapport de présentation qui fait l'état des lieux du territoire et de ses enjeux, le PADD exprime le projet communal pour les années à venir (*horizon jusqu'en 2030*).

Il est l'expression de la volonté des élus locaux de définir, de conduire et d'orienter l'évolution de la commune à moyen et long terme.

Après discussion, le Conseil Municipal, (10 voix pour, 4 abstentions, 0 contre) a validé le PADD proposé.



3- ADRESSAGE : VALIDATION DU NOMMAGE DES VOIES ET PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire a présenté les nouvelles nominations des voies de la commune ; un devis a été demandé à l'entreprise Signaux Girod pour les numéros et les plaques de rues à acheter ainsi que la signalétique des commerces.

Cet adressage est subventionné par l'Etat (aides DETR à 30%) et le Conseil Départemental (à 40%).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire précise qu'il reste 5 étapes obligatoires avant la mise en place définitive du nouvel adressage. Aucune date butoir n'est pour l'instant définie.



4 – MODIFICATION REGIE EPICERIE

Suite au départ à la retraite de Madame Sylviane Richard et à la demande de Madame Odile Sarcou de cesser d'être régisseur de l'épicerie, la mise en place de deux nouveaux régisseurs doit être votée.

Madame Brigitte LEBRIEZ est nommée Régisseur Principal et Monsieur Gilles LAFON, Régisseur Suppléant.

Le Conseil Municipal, (14 voix pour, 0 abstentions, 0 contre) accepte la modification de la régie et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce changement.



5 – ACHAT DE TERRAIN (PASSAGE FIBRE OPTIQUE)

Monsieur le Maire a été interpellé par la société AXIONE pour implanter un coffret sur la commune pour le passage de la fibre optique ; après concertation, la parcelle rue de la petite forêt AN 243 appartenant à Monsieur et Madame CAPPELIER (Puyrazit) a été retenue. Cet achat permettra, de plus, un accès pratique au lavoir communal. Monsieur et Madame CAPPELIER ont accepté de vendre cette parcelle de 88m² à la commune au prix de 5€/m².

Le Conseil Municipal (14 voix pour, 0 abstentions, 0 contre) accepte d'acheter cette parcelle au prix proposé et autorise Monsieur le Maire à signer les documents administratifs et notariés.

Fibre optique : Monsieur le Maire signale que l'entreprise France Sequoia a débuté les travaux d'élagage chez les particuliers qui en ont fait la demande ; les derniers administrés qui souhaitent faire élaguer par cette entreprise doivent s'adresser très rapidement à la mairie.



6 – FETES ET CEREMONIES : BUDGET 2019

A la demande de la trésorerie d'Uzerche, Monsieur le Maire énumère les différentes dépenses prévues au compte 6232 (fêtes et cérémonies) pour l'année 2019. Adopté à l'unanimité.



7 – FDEE 19 : ADHESION DE 13 COMMUNES ET MODIFICATION DES STATUTS

Suite au retrait de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien de la FDEE 19, 13 communes ont demandé l'adhésion à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze pour la compétence « électrification rurale ». Chaque commune membre de la Fédération, telle que Meilhards, doit se prononcer pour accepter ou non l'adhésion de ces communes.

Le Conseil Municipal (12 voix pour, 2 abstentions, 0 contre) accepte l'adhésion des 13 communes et approuve les statuts de la FDEE 19 qui en découle.



8 – CONTRAT DE REMPLACEMENT MADAME JOELLE BENOIT

Monsieur le Maire annonce que Madame Véronique Trullard sera en arrêt maladie à compter de la rentrée scolaire de février et que pour le bon fonctionnement de l'école il faut une remplaçante jusqu'à son retour.

Madame Joëlle Benoit a accepté de la remplacer pour une durée indéterminée sur ses tâches quotidiennes et pourra en cas de besoin suppléer Madame Perrier ou Monsieur Lafon.

Le Centre de Gestion de la Corrèze sera en charge des contrats.

Le Conseil Municipal accepte Le Conseil Municipal (13 voix pour, 1 abstention, 0 contre) et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents en rapport à ces contrats.



9 – QUESTIONS DIVERSES

1) – ETANG :

Monsieur le Maire annonce que le moine a été posé par l'entreprise Bachellerie ; la remise en eau partielle est prévue après concertation avec le CPIE de la Corrèze première quinzaine de mars.

2) – ECOLE :

Monsieur le Maire attend la décision de l'Education Nationale du 07/02/2019 pour connaître le nombre de poste du RPI.

3) - LECTURE D'UN COURRIER :

Monsieur Michaël PILLING fait lecture d'un courrier émanant de Madame Nicole JOUBERT qui souhaite prendre du recul par rapport à sa fonction d'élue tout en maintenant son implication pour le site Internet.

4) - COURRIERS DE REMERCIEMENTS :

Remerciements reçus de la part de :

La famille Sautour Borzeix, suite au décès de Monsieur Robert SAUTOUR

La famille Noilhac Mazeau Courteille Lagrafeuil suite au décès Madame Georgette COURTEILLE

La famille Coissac Daude, suite au décès de Madame Louise COISSAC

La famille Nespoux Lagrafeuil suite au décès de Monsieur Albert NESPOUX

Madame Marie-Louise MONTEIL pour le colis de Noël.

La séance est levée à 22H15